

Transcription mariage; adoption

Par frarou, le 17/07/2010 à 18:03

Bonjour,

Je suis français; je me suis marié en algerie en 2008 sans le ccam que j'ignorais; en 2009 j'ai adopté un ange agé aujourd'hui d'un an. Aujourd'hui je souhaite rentrer en france avec ma femme et mon fils. Que me conseillez vous de faire. Merci de me répondre et a vous lire bientôt.